



**MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **Avis d'appel à projets sur l'accompagnement et le soutien scolaire des enfants et des jeunes confiés aux services départementaux de l'aide sociale à l'enfance**

## **Autorité compétente pour l'appel à projets**

### **Ministère des Solidarités et de la Santé**

Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)

Sous-direction de l'enfance et de la famille

Bureau de la protection de l'enfance et de l'adolescence

[DGCS-PROTECTION-ENFANCE@social.gouv.fr](mailto:DGCS-PROTECTION-ENFANCE@social.gouv.fr)

## **Objet de l'appel à projet**

**La Stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance 2020-2022**, lancée par Adrien Taquet, Secrétaire d'Etat chargé de l'enfance et des familles en octobre 2019, porte l'ambition de garantir aux enfants protégés un accès à la scolarité et un accompagnement scolaire adapté.

Le présent appel à projets s'inscrit dans une logique de renforcement des actions des départements et de l'Education nationale pour garantir pleinement la réussite scolaire des enfants confiés, en apportant un concours financier à des projets permettant de renforcer leur accompagnement scolaire et leur donner accès à des prestations de soutien scolaire.

## **Date limite du dépôt de dossier à candidature :**

**5 novembre 2020**

Le dossier de candidature est transmis exclusivement en version électronique à l'adresse suivante :

[DGCS-PROTECTION-ENFANCE@social.gouv.fr](mailto:DGCS-PROTECTION-ENFANCE@social.gouv.fr)

**En annexe : Cahier des charges**